

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

part, les gros ouvrages construits sur place, où le tendeur est distinct, quoique peut-être enrobé dans la suite, et pour lesquels on admet plutôt, vu leurs gros diamètres, des aciers du type St. 52 ou analogues.

La flexion élastique des ouvrages ne croît pas en proportion des contraintes, puisque le béton tendu se trouve éliminé plus ou moins complètement. Dans un cas comme dans l'autre, l'économie d'acier et d'encombrement est importante.

A. P.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées ouvert par le Département des Travaux publics et la Ville de Genève pour l'aménagement du haut de la rue Fontaine.

Le jury, composé de M. le conseiller administratif *E. Unger*, fonctionnant comme président ; de MM. *A. Bodmer*, chef du Service de l'urbanisme ; *G. Bovy*, architecte ; *A. Guyonnet*, architecte ; *J. Torcapel*, architecte, et comme suppléant M. *A. Lozeron*, architecte, s'est réuni le 11 novembre dans la salle des conférences du Musée d'Art et d'Histoire à Genève.

Les projets sont au nombre de sept. L'un d'eux est éliminé pour n'avoir pas été déposé dans le délai prescrit et ne répondant pas aux conditions du programme.

Aucun premier prix ne fut décerné. Les primes suivantes ont été attribuées :

Premier rang, Fr. 500.—, projet « Debout ! les pierres », auteur : M. *J. Schürch*, architecte.

Deuxième rang, Fr. 400.—, projet « Remparts », auteur : M. *Cl. Grosgeurin*, architecte.

Troisième rang, Fr. 300.—, projet « Forum », auteur : M. *J. Ellenberger*, architecte.

Avis à nos abonnés.

La hausse des prix a eu et aura encore pour effet d'augmenter sensiblement pour notre revue les dépenses d'impression, de papier et de clichés. L'Office fédéral de contrôle des prix nous a autorisé, il y a quelques mois déjà, à augmenter de 20 % le prix de notre abonnement. Toutefois nous estimons pouvoir pour l'instant ne pas faire usage intégralement de cette autorisation. Notre Société est décidée à prendre à sa charge la plus grande partie des frais supplémentaires tout en gardant à notre périodique sa tenue et son volume. Seules les augmentations minimes suivantes seront appliquées dès le début de 1941 :

Ancien prix. Nouveau prix.

Abonnés étrangers Fr. 14.— Fr. 16.—

Abonnés suisses isolés ordin. . » 12.— » 13.50

Abonnés suisses isolés membres

S. I. A. ou A³E²I. L. » 10.— » 11.—

En ce qui concerne les membres des sections vaudoise et genevoise de la S. I. A., pour lesquels le montant de l'abonnement est compris dans la cotisation de la Société, un avis sera publié ultérieurement.

Lausanne, novembre 1940.

Le Conseil d'administration
de la Société du Bulletin technique.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGÉNIUR ZURICH.

Emplois vacants :

Section mécanique.

689. *Ingénieur mécanicien ou électricien diplômé*. Organisation industrielle. Fabrique de machines de Suisse orientale.

691. Deux *ingénieurs ou techniciens-électriciens*. Calcul de petites machines électriques :

- a) l'un pour le calcul de machines asynchrones de 0,5—400 KW, et
- b) l'autre pour le calcul de machines à courant continu de 1 à 300 KW. Fabrique de machines de Suisse orientale.

695. *Technicien ou dessinateur-mécanicien*. Construction de gazogène. Fabrique de machines de Suisse orientale.

697. *Technicien ou dessinateur-mécanicien*. Construction de chaudières. Importante fabrique de machines. Suisse orientale.

699. *Chimiste*, connaissant appareils et chaudières en usage dans l'industrie chimique, denrées alimentaires et des boissons. Bureau de construction d'une fabrique de machines. Suisse orientale.

701. Jeune *ingénieur ou technicien-mécanicien*. Fabrique d'appareils de Suisse centrale.

703. *Technicien* connaissant à fond la préparation et le traitement des mélanges céramiques à haute isolation électrique, radio-électrique et thermo-électrique. Italie.

705. Plusieurs *ingénieurs et techniciens-mécaniciens* diplômés, ainsi que quelques *dessinateurs-mécaniciens* et des *mécaniciens*. Technique du froid. Importante fabrique de machines du midi de l'Allemagne.

707. *Calculateur*. Contrôle des frais de main-d'œuvre ; chronométrage. Section des appareils électriques d'une importante fabrique de machines de Suisse orientale.

709. Jeune *dessinateur-technique*. Condition : candidat de nationalité suisse, soumis au service militaire. Place stable pour jeune homme ayant les qualités requises. Suisse centrale.

711. *Technicien-électricien*. Centrales et installations téléphoniques extérieures. T. S. F. Suisse alémanique.

713. Deux *techniciens-mécaniciens* :

- a) l'un pour la section de mécanique générale et chaudières ;
- b) l'autre pour la section machines-outils d'une fabrique de machines. Zurich.

715. *Habile constructeur*. Appareils électriques. Bureau de construction. Fabrique de machines de Suisse romande.

717. *Technicien-électricien*. Pratique d'atelier et de bureau de construction. Traitement thermique des métaux. Langues : allemand et français. Suisse romande.

719. *Technicien-mécanicien*, habile dessinateur. Moteurs et mécanique générale, demandé pour le bureau technique d'une fabrique de machines de Suisse romande. Entrée immédiate ou à convenir.

Sont pourvus les numéros : 369, 383, 409, 413, 503, 515, 573, 585, 619, 683, 687.

Section du bâtiment et du génie civil.

828. a) jeune *ingénieur civil* diplômé. Béton armé, construction de routes. Travail de bureau ; b) *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

830. Jeune *ingénieur ou technicien en génie civil*. Langues : allemande et française, parlées et écrites. Service commercial d'une fabrique de produits de matériaux de construction. Suisse orientale.

832. Jeune *ingénieur*. Ponts, béton armé, génie civil en général. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

834. Quelques *architectes, techniciens et dessinateurs en bâtiment*, pour travaux importants (bureau et chantier) en Allemagne. Bureau d'architecte à Gleiwitz (Saxe).

838. *Technicien en génie civil*, éventuellement *ingénieur civil*. Galeries. Travaux militaires.

848. *Dessinateur en plans cadastraux*, éventuellement *dessinateur en génie civil*. Service administratif officiel. Suisse orientale.

852. a) jeune *technicien en génie civil* ou *technicien en béton armé*, éventuellement *dessinateur* des branches ci-dessus. Travaux militaires. De même b) jeune *technicien en bâtiment*, diplômé, travail de bureau. Bureau d'architecte de Suisse romande.

856. Jeune *technicien en bâtiment*, en qualité de conducteur de travaux. Entreprise de construction de Suisse centrale.

858. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Projets et plans d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse romande.

860. Jeune *technicien en bâtiment* ou habile *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

862. *Ingénieur civil*, éventuellement *technicien en génie civil*. Travaux de fortification. Zurich.

864. Jeune *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

870. Jeune *technicien en génie civil* ou *technicien-géomètre*, bon dessinateur. Bureau d'ingénieur des Grisons.

Sont pourvus les numéros : 50, 80, 84, 114, 116, 158, 160, 164, 166, 194, 210, 264, 266, 268, 270, 374, 542, 672, 704, 742, 778, 784, 810.